

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4498 MERCREDI 3 MAI 2023

FABRICATION DES BATTERIES ÉLECTRIQUES EN RDC

Le projet en voie d'être réalisé



Les experts en ingénierie et en construction de la société Arise mènent, depuis le 28 avril dernier, dans le Haut-Katanga, une étude de pré faisabilité pour l'ins-

tallation prochaine de la première usine de fabrication des batteries électriques en République démocratique du Congo (RDC). Le site du projet se trouve exacte-

ment dans la zone économique spéciale de Kinsevere, un espace gigantesque qui se déploie dans les quatre provinces issues du découpage de l'ex-Katanga. [Page 2](#)



Denis Mukwege et la Fondation Panzi au secours des déplacés de guerre au Nord-Kivu

NORD-KIVU

Denis Mukwege initie un projet humanitaire en faveur des déplacés de guerre

Prix Nobel de la paix 2018, Dr Denis Mukwege et la Fondation Panzi viennent au chevet des femmes et enfants déplacés de guerre dans le Nord-Kivu, à travers un projet humanitaire d'urgence. Ce projet concerne la couche des vulnérables des déplacés de guerre constituée des femmes et des enfants vivant dans une précarité innommable dans des camps des déplacés de guerre de l'est du pays.

[Page 3](#)

INTERVIEW

Fabrice Mukala : « Bu muetu est une illustration de la vie, des us et coutumes »



Fabrice Mukala, danseur-chorégraphe présentant sa pièce de danse Bu muetu/DR

Professeur de danse africaine moderne et d'art dramatique à l'Institut des arts du spectacle de Kinshasa, Fabrice Mukala s'est entretenu avec Le Courrier de Kinshasa sur le spectacle dont il a assuré la mise en scène et créé la chorégraphie. «Bu muetu» est une pièce de danse traditionnelle originale et captivante. Le spectacle met en relief les habitudes, les us et coutumes africains.

[Page 5](#)

FÉCOFA

La Fifa rend publique la composition du comité de normalisation



Les quatre membres du comité de normalisation de la Fécoba

La Fédération internationale de football association (Fifa) a rendu publique, le 27 avril, la composition du comité de normalisation à la Fédération congolaise de football association

(Fécoba). La publication de cette liste intervient quelques jours après la nomination de Dieudonné Sambu Nselelutu au poste de président dudit comité de normalisation. [Page 5](#)

ÉDITORIAL

Combat

Il y a trente ans que les Nations unies décidaient de proclamer le 3 mai de chaque année, Journée internationale de la liberté de la presse. Pour cette édition, l'Unesco a choisi le thème « La liberté d'expression comme moteur de tous les autres droits de l'homme ».

Dans un contexte troublé au regard des dangers que courent les journalistes dans l'exercice de leur métier, il y a lieu de rappeler que la pleine liberté d'expression demeure plus que jamais un combat de longue haleine. Seule la lutte libre, dit-on ! Cependant, les professionnels des médias doivent rester vigilants si ce n'est se battre pour préserver ce droit à l'expression.

Ils ont la mission de poursuivre inlassablement ce combat de sorte que le droit d'informer ne subisse pas de pressions politiques, économiques et sociales. Le 3 mai sert également de rappeler aux pouvoirs publics la nécessité de respecter leur engagement en faveur de la libre expression qui, pour mémoire, est consignée noir sur blanc dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette journée constitue aussi un moment de réflexion et de méditation sur les conditions de travail et de sécurité des journalistes. Elle est également l'occasion de se souvenir de ceux des nôtres qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur métier, qui à travers la planète sont emprisonnés, pourchassés, intimidés ou réduits au silence.

Elle rappelle enfin aux gouvernements et à la société civile œuvrant dans le secteur des médias combien le rôle des journalistes est nécessaire dans un régime démocratique.

Le Courrier de Kinshasa

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Le projet quitte le stade de la fiction

Les experts en ingénierie et en construction de la société Arise viennent de poser leurs valises dans le Haut-Katanga. Au cours des prochains jours, leur mission sera de mener une étude de préféabilité pour l'installation prochaine de la première usine de fabrication des batteries électriques en République démocratique du Congo (RDC).



L'installation de l'usine de fabrication des batteries électriques en RDC est imminente

Arrivés le vendredi 28 avril dernier dans la riche province cuprifère du Haut-Katanga, la présence des experts en ingénierie et en construction de la société Arise marque le début de l'étude de préféabilité du projet intégrateur de fabrication des batteries électriques en RDC. Officiellement, le coup d'envoi a été donné la veille de leur arrivée, par le ministre de l'industrie, Julien Paluku, au cours de son séjour dans la terre katangaise. Une forte délégation constituée des membres du ministère et des experts a effectué une première descente sur le site du projet dès leur arrivée, le vendredi. Sur place, elle a eu accès à des plus amples détails techniques sur la zone par la Commission technique du Haut-Katanga. Après les avoir suivis, la société Arise a réitéré aux autorités rd-congolaises sa capacité technique de réaliser une telle étude de préféabilité. Le site du projet se trouve exactement dans la Zone économique spéciale de Kinsevere, un espace gigantesque qui se déploie dans les quatre provinces issues du découpage de l'ex-Katanga. La superficie totale est d'environ 5000 hectares, dont deux mille sont disponibles pour des raisons d'urgence. Partagée avec la Zambie, la zone économique spéciale (ZES) de Kinsevere devrait aider à l'encadrement d'au moins 10 000 autochtones et la création d'emplois dans l'ensemble de l'ex-province du Katanga. D'où l'appel d'ailleurs du ministre Paluku à une réelle appropriation du projet par les autorités des provinces précitées ainsi que de la Fédération des entreprises du Congo.

Située à plus ou moins 7 km de la route de Kasenga, le site de Kinsevere va abriter la première usine de fabrication des précurseurs des batteries électriques. Sur le terrain, les experts de la société Arise, qui est spécialisée dans le développement des ZES, sont déjà à pied d'œuvre. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NORD-KIVU

Denis Mukwege initie un projet humanitaire en faveur des déplacés de guerre

Prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege et la Fondation Panzi viennent au chevet des femmes et enfants déplacés de guerre dans le Nord-Kivu, à travers un projet humanitaire d'urgence.

La Fondation Panzi a lancé, le 28 avril dernier, à Goma le projet humanitaire d'urgence en faveur des femmes et enfants déplacés de guerre dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Le responsable de la Fondation, Dr Denis Mukwege, Prix Nobel de la paix 2018, a présidé le lancement de ce projet important pour les vulnérables déplacés de guerre constitués de femmes et d'enfants qui vivent dans une précarité innommable dans des camps dans l'est de la République démocratique du Congo. Dans son allocution de circonstance, Denis Mukwege a précisé : « Le soulagement de la souffrance humaine étant au cœur de notre action, nous ne pouvons nous sentir en paix lorsque des compatriotes sont contraints de vivre dans des conditions inhumaines, chassés de leurs domiciles par une guerre qui, jour après jour, écrase des innocents. C'est pour répondre, tant soit peu, à certains de leurs besoins urgents que nous avons mené un plaidoyer de par le monde, en particulier auprès de la Conférence épiscopale italienne qui nous a appuyés financièrement afin de venir en aide aux fa-

milles de déplacés de guerre au Nord et au Sud-Kivu. Nous lui sommes très reconnaissants ».

Le Dr Denis Mukwege a poursuivi : « Après une analyse des besoins, nos équipes, en collaboration avec d'autres acteurs humanitaires et les services étatiques, ont identifié plusieurs besoins auprès des personnes déplacées du Nord-Kivu dans les différents sites. Les ressources dont dispose la Fondation Panzi étant limitées, nous avons pris la résolution de contribuer aux besoins ci-après : l'appui à l'alimentation, l'appui en kits hygiéniques pour les femmes et filles en âge de procréer, le paiement des frais scolaires pour les enfants en général et en particulier les élèves de 4^e année des humanités (nouveau système) qui doivent présenter les examens d'Etat mais qui sont confrontés à la difficulté de payer les différents frais de participation à ces examens dont la session préliminaire débute d'ici le 8 mai 2023. Ces finalistes sont estimés à 771 élèves dont certains sont inscrits dans des écoles formelles et d'autres dans des centres de récupération scolaires ou alors des centres d'autodidactes... ».

La Fondation a donc procédé au paiement des frais des examens d'Etat en faveur de 771 élèves



Denis Mukwege et la Fondation Panzi au secours des déplacés de guerre au Nord-Kivu

finalistes déplacés de guerre, à hauteur de 60 dollars par élève. Il y a également eu distribution de 7200 kits de dignité à 7200 femmes et jeunes filles déplacées (moyenne 30 dollars américains le kit), de trois pagnes (Yola Moya), des serviettes hygiéniques (paquet), quatre sous-vêtements, deux bidons ayant la capacité de 20 litres, quatre seaux en plastique, deux tiges de savon lessive, de dentifrice et brosse à dents. La Fon-

dation a également distribué des kits alimentaires à 5500 ménages (67 dollars en moyenne par ménage), dont 25 kg de riz, 25 kg de farine de maïs, cinq litres d'huile végétale, 12,5 kg de haricot, du sel. Les écoliers n'ont pas été soustraits de cette action de la Fondation Panzi. Des Kits scolaires seront octroyés en août prochain à 2000 écoliers, en prévision de la rentrée scolaire en septembre. Ce projet humanitaire d'urgence a

pour objectif de soulager les déplacés de guerre qui font face à plusieurs difficultés. Remerciant vivement le Dr Denis Mukwege et la Fondation Panzi, les déplacés ont exprimé leur grand souhait de retourner dans leurs villages, d'où le plaidoyer pour le retour de la paix, et l'on ne peut pas avoir cette paix sans justice. On reconnaît les amis en période de crise, de difficultés, ont-ils dit.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE LA POLIO

L'INRB parmi les laboratoires capables de faire le séquençage des virus de la maladie

Selon le Pr Jean-Jacques Muyembe, directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de Kinshasa, son institution, un laboratoire de type P3, deviendra la troisième dans la région africaine à pouvoir désormais faire le séquençage des virus de la poliomyélite sur place.

L'INRB vient s'ajouter à l'Institut national des maladies transmissibles de l'Afrique du Sud et à l'Institut mémorial Noguchi pour la recherche médicale du Ghana, deux laboratoires qui étaient les seuls capables de faire le séquençage des virus de la polio dans la région africaine. Il vient de bénéficier de ce statut à l'issue d'une formation de renforcement des capacités des techniciens de laboratoire en techniques de séquençage des virus de la polio, initiée récemment à Kinshasa par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en partenariat avec le Réseau mondial de laboratoires de la poliomyélite. Cette formation a ciblé deux apprenants du Cameroun, deux du Kenya, deux du Sénégal et deux de la République démocratique du Congo (RDC). Elle a permis aux participants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur le séquençage du poliovirus afin de les familiariser aux techniques d'analyse rapide des échantillons. Au terme de cette formation, le Pr Jean -Jacques Muyembe s'est dit réjoui. « Nous nous réjouissons de l'utilisation de cette technologie de séquençage qui va nous faciliter l'accès à des don-



nées génomiques de polio en un temps record. Car avant, la méthode de diagnostic des virus de la polio, avec des microscopes inversés, était trop lourde et trop compliquée », a-t-il déclaré, ajoutant : « L'INRB, qui est un laboratoire P3, deviendra le troisième dans la région africaine à pouvoir désormais faire le séquençage des virus de la poliomyélite sur place ».

Pour sa part, le Dr Anfumbom Kitu Womeyi Kfutwah, coordonnateur du réseau régional des laboratoires de la poliomyélite au Bureau de l'OMS pour l'Afrique, a souligné que cet effort vise surtout une analyse plus rapide des échantillons de polio et leur séquençage directement dans les pays afin de réduire les dé-

lais entre la paralysie de l'enfant et le rendu du résultat par le laboratoire. Ce qui permet de repérer et de lever également les blocages ayant un impact disproportionné sur les pays n'ayant pas de capacités d'analyse des échantillons, « L'expérience a montré qu'avec l'élargissement de la surveillance de l'environnement et des réseaux de surveillance à base communautaire, l'extension des outils numériques, ainsi qu'avec l'apport de cette technologie de séquençage des virus de la polio, nos pays pouvaient s'approprier les préparations requises pour répondre aux menaces des poliovirus, maintenir l'éradication de la polio à l'horizon 2026 et atteindre les jalons majeurs », a

Le Pr Muyembe s'adressant aux apprenants déclaré le Dr Boureima Hama Sambo, représentant de l'OMS en RDC. Pour le Dr Ousmane Madiagne Diop, coordonnateur du réseau mondial des laboratoires de la poliomyélite de l'OMS, basé à Genève, il est essentiel de noter que « cette technique est encore en cours de validation par l'OMS et ne sera mise en œuvre que lorsque le feu vert aura été donné par le groupe technique du réseau mondial des laboratoires de la poliomyélite qui est en train d'évaluer les premiers résultats obtenus ». « Nous sommes fiers d'avoir formé les candidats sélectionnés sur le séquençage polio avec la plateforme MinION ici à Kinshasa, et nous allons, pour les futurs

efforts, étendre progressivement cette expérience à d'autres pays pour élargir les capacités des laboratoires de toute la région grâce à cette technologie », a noté, de son côté, le Dr Javier Martin de l'Institut national des normes et contrôles biologiques ainsi que de l'Agence de réglementation des médicaments et des produits de santé du Royaume-Uni.

Une nouvelle technologie qui réduit le temps du travail

Force est de rappeler que la formation de Kinshasa pour les laborantins a utilisé la plateforme MinION, un séquenceur génétique miniature qui se branche directement sur un ordinateur pour détecter les variants. Cette méthodologie pourrait permettre de réduire la charge de travail tout en fournissant les résultats finaux dans des délais raisonnables au niveau des pays. Ce qui permet également de coordonner une riposte vaccinale rapide ainsi que la mise en place d'autres actions de santé publique requises, sans attendre comme par le passé une confirmation par les laboratoires du réseau situés en dehors des pays.

Blandine Lusimana

SÉJOUR ET TRAVAIL DES ÉTRANGERS EN RDC

Des services de l'Etat accusés d'avoir failli à leur mission

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) accuse la Direction générale des migrations (DGM), la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations (DGRAD), l'Inspection générale de l'emploi et le ministère du Travail de favoriser le séjour et le travail irréguliers des étrangers oeuvrant pour le compte de la société minière Tenke-Fungurume Mining (TFM), en République démocratique du Congo (RDC).

Dans un communiqué du 2 mai signé par son président, Me Jean-Claude Katende, l'Asadho révèle qu'en 2020, la société TFM a fait entrer 522 étrangers de nationalité chinoise sur le territoire congolais, en violation des règles sur le séjour et le travail des étrangers dans le pays. L'organisation indique, par ailleurs, qu'à cette occasion, la DGM et la DGRAD se seraient contentées de percevoir les frais de visa et les pénalités, sans se préoccuper de l'endroit où seraient parties ces personnes ni de les expulser du pays.

L'Asadho poursuit, en outre, qu'en mars dernier, lors de la descente dans les installations de cette société minière à Fungurume, la DGM avait découvert trente personnes de nationalité chinoise possédant des visas non conformes. « Elle s'est encore contentée de percevoir 60 000 dollars américains remis par la TFM pour garantir sa pleine coopération », a souligné cette organisation.

Une alerte fait bouger les choses

A en croire l'Asadho, c'est quand elle a publié son com-

muniqué de presse portant le n°003/Asadho/2023 du 13 avril 2023 intitulé « L'Asadho dénonce la violation des lois sur le séjour et le travail des étrangers par TFM » que la DGM expulse, en date du 14 avril, dix-sept des trente sujets chinois trouvés en situation irrégulière.

Citant des sources concordantes, elle a noté que TFM a fait entrer plusieurs dizaines de Chinois sur le territoire congolais sans visa de travail et sous la qualification d'interprète. « Mais ces mêmes Chinois venus comme interprètes occupent à ce jour des fonctions administratives au sein de TFM, en remplacement des Congolais licenciés abusivement ou envoyés à d'autres tâches incompatibles avec leur qualification académique ou professionnelle », a souligné l'Asadho. Pour s'en convaincre, elle a cité certains noms des agents venus comme interprètes, mais qui sont aujourd'hui des managers au sein de TFM. Il s'agit de Zhang Dandan, Wang Zuolei, Fang Nannan, Hu YONG, Chi Zhing, Huang Qilin, Huang Xu, Feng Xu et Yang Like.



Une passivité coupable des services congolais

L'Asadho regrette que malgré que cette situation soit connue de l'Inspection générale de l'emploi et du ministre du Travail, rien ne soit fait pour exiger que cette société respecte les lois sur le séjour et le travail des étrangers en RDC. « En réaction à notre communiqué de presse de n°003/Asadho/2023 du 13 avril 2023, beaucoup d'acteurs de la société civile du Haut-Katanga et de Lualaba ont signalé que plusieurs entreprises minières opé-

rant dans cet espace ont plusieurs expatriés dans la même situation irrégulière », a poursuivi l'Asadho. Pour corriger cette situation, l'Asadho recommande au ministre de l'Intérieur d'instruire la DGM de vérifier la régularité de visa de séjour des expatriés, particulièrement ceux qui travaillent dans les zones minières ; et d'ouvrir une enquête au sein de ce service étatique, en vue d'identifier tous les fonctionnaires qui facilitent l'entrée et le séjour irrégulier des étrangers sur le

sol congolais.

A la DGM, elle demande d'expulser de la RDC tout expatrié en séjour irrégulier et particulièrement dans les zones minières. L'Asadho attend de l'Inspection générale de l'emploi et au ministère du Travail l'ouverture d'une enquête pour identifier tout étranger qui fait un travail différent de la qualification déclarée lors de l'obtention du visa ; et de retirer le titre de travail à tout étranger qui ne remplit pas les conditions exigées par la loi.

Lucien Dianzenza

INSÉCURITÉ GRANDISSANTE À KINSHASA

Une famille de Matete visitée par les kuluna

Les parents Kabengele et leurs filles trouvés sur place à la maison ont été blessés, cette nuit-là, à la machette et la bande de malfaiteurs a emporté plusieurs biens de la famille.



Joe Kabengele avec des pansements à la tête

Le drame s'est passé dans la nuit du 28 au 29 avril, lorsque la famille Kabengele a été désagréablement surprise par les bruits d'une bande de criminels communément appelés Kuluna qui s'attaquaient à la porte de leur domicile.

Il était presque 2 h du matin lorsque six jeunes gens non autrement identifiés ont réussi à entrer dans la maison située au n° 20 de la 10e rue du quartier Debonhomme, dans la commune de Matete. Munis chacun d'une machette, ces criminels avaient parvenu à casser le portail de la parcelle et la porte de la maison en utilisant des moellons et autres outils. Avec des visages à découvert, ces malfaiteurs n'avaient aucune crainte et s'étaient allégrement adonné aux actes de vandalisme, de barbarie et de vol. Blessant les trois membres de la famille trouvés sur place, ces malfaiteurs ont emporté tous les appareils Hi-fi, les enceintes musicales, les laptops, les appareils téléphoniques et les bijoux. « Ils ont même arraché l'anneau de mariage de Mme Nelly ainsi que des bijoux qu'elle portait sur son cou », expliquent des sources du quartier.

Par des propos menaçants, cette bande a demandé au couple de lui donner de l'argent et certains articles venant de Matadi et/ou Boma. « Ces derniers devenaient de plus en plus furieux lorsque l'épouse, Nelly Kabengele, leur disait de prendre tout ce qu'ils voulaient et de les laisser en paix. Mais ils

étaient presque en colère, insultaient et donnaient des coups de machettes », font savoir des voisins qui ont accouru après le départ des malfaiteurs pour porter secours à cette famille.

Une détermination à mettre fin à la vie des victimes

Pendant leurs menaces, ces malfaiteurs tenaient réellement à mettre fin à la vie de l'ingénieur Joe Kabengele, son épouse Nelly Ndelela et leur fille Vanessa Kabengele. Car ils se sont tous les trois retrouvés avec des plaies profondes. Ce qui avait occasionné la perte de connaissance du mari qui a baigné dans son sang avant l'arrivée des secours alertés par la fille, après le départ des malfaiteurs.

Ces malfaiteurs munis des armes blanches ont opéré environ trente minutes. C'est vers 2h40 qu'ils ont quitté la résidence de la famille Kabengele dont les voisins ont été empêchés d'intervenir parce qu'enfermés du dehors. Cette situation d'insécurité et d'effraction dans les maisons par les bandes de criminels a également été signalée dans d'autres quartiers de Matete et d'autres communes de Kinshasa où le modus operandi est le même : moellons pour casser la porte, machette pour finir le travail afin de permettre l'entrée des malfaiteurs dans la maison, plaies sur les victimes, biens emportés.

L.D.

INTERVIEW

Fabrice Mukala : « «Bu muetu» est une illustration de la vie, des us et coutumes »

Arrêt sur la pièce de danse traditionnelle du chorégraphe du Ballet national à l'occasion de la Journée internationale de la danse, célébrée le 29 avril. Egalement professeur de danse africaine moderne et d'art dramatique à l'Institut des arts du spectacle de Kinshasa, Fabrice Mukala, dans cette interview exclusive au Courrier de Kinshasa, parle du spectacle dont il a assuré la mise en scène et créé la chorégraphie.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Bu muetu est une pièce de danse traditionnelle originale, captivante dont vous êtes l'auteur. Peut-on savoir ce que cela veut dire ?

Fabrice Mukala (F.M.) : Bu muetu est une expression ciluba qui se traduit de manière littérale par Lolenge ya epayi na biso en lingala et Comme cela se passe chez nous en français. Il s'agit de nos habitudes, nos us et coutumes.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous a motivé à réaliser une création aussi riche qui revisite l'ensemble des cultures congolaises ?

F.M. : Pour la petite histoire, Bu muetu était une commande de spectacle de l'Institut français pour accompagner un vernissage de l'Institut du musée national du Congo sur la thématique de l'art au quotidien, en se fondant sur les œuvres artisanales congolaises. C'est de là qu'est partie la création de la pièce Bu muetu.

L.C.K. : De manière assez résumée, pourriez-vous expliquer à nos lecteurs ce que Bu muetu met en relief dans les us et coutumes congolais ?

F.M. : Dans Bu muetu, nous



Le tamisage du riz accompagnant la danse tetela dans Bu muetu/Adiac

peignons la République démocratique du Congo (RDC) en passant dans chacune de ses provinces mais à travers certains us et coutumes spécifiques de quelques tribus. Ainsi, dans le cas du Haut-Katanga à la danse hembra, est ajouté un accessoire qui la particularise, à savoir le fameux Mombonda Gécamines, le conduit de fumée de la cheminée de la Gécamines que l'on sait reconnaître. C'est autour du Mombonda Gécamines que les danseurs katangais exhibent leur danse. Et, de leur côté, les Luba dansent le mutuashi en accompagnement du fufu fumant préparé directement sur la scène avec une botte de feuille de manioc.

Sur le champ, sont vantées les vertus des dites feuilles, les racines qui constituent le manioc et dont la farine entre dans la préparation du fufu. Chez les Tetela, c'est le plat loponga la djese, riz et pondu, qui a été mis en exergue. Comme accessoire, il y a le grand tamis de riz avec lequel les danseurs ont joué et dansé. Chaque scène de Bu muetu est une illustration de la vie, des us et coutumes, du quotidien des peuples d'une contrée spécifique de notre pays. C'est un spectacle qui n'est pas seulement centré sur la danse, il renvoie aussi à certaines de nos traditions, les sambole ou les proverbes en ciluba, lingala, kikongo et swahili. Les sambole rap-

pellent les jeux au clair de lune, les devinettes à l'Africaine qui participent au quotidien. Bu muetu renvoie à tout cela.

L.C.K. : En combien de temps Bu muetu décrit tout cet univers traditionnel de la RDC ?

F.M. : Le spectacle entier se joue en une heure. Un extrait de quinze minutes permet déjà d'en avoir un aperçu général captivant qui donne envie de voir l'intégralité. La réaction du public au lancement de la saison du Théâtre national en dit long.

L.C.K. : Un spectacle de l'envergure de Bu muetu est réalisé avec combien d'artistes ?

F.M. : Ce spectacle est telle-

ment ouvert qu'il peut faire participer une trentaine d'artistes, voire quarante à cinquante car la thématique est très ouverte. En réalité, la RDC ne peut pas se décrire en une heure du temps. C'est un exercice que de le faire. Si l'on veut vraiment peindre tout le pays avec ses 450 tribus, une heure du temps c'est insignifiant.

L.C.K. : Combien de temps vous a pris la création de Bu muetu ?

F.M. : Au départ, à la commande, nous n'avions eu que deux semaines pour tout mettre en place, ce fut deux semaines de travail intense. En temps normal, quinze jours de création du matin au soir, c'est déjà bon, c'est le minimum de temps nécessaire. Mais avec moins de pression, la création va au-delà de quinze jours. Du reste, le temps de la création dépend de la conception du spectacle. Certains metteurs en scène ou chorégraphes peuvent exiger trois semaines, un ou trois mois, voire même six mois. Tout dépend de la matière qui est développée. Pour Bu muetu, quinze jours de travail intense ont suffi.

Propos recueillis par Nioni Masela

FÉCOFA

La Fifa rend publique la composition du comité de normalisation

La Fédération internationale de football association (Fifa) a rendu publique, le 27 avril, la composition du comité de normalisation à la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Nom / Post-Nom	Prénoms	Attributions dans le Concor
SAMBI NSELE-LUTU	Dieudonné	Président
KABEYA MUANA KALALA	Guy	Vice - Président
MASHINI	Sabin	Membre
LOANGO BOELUA BAENDAFE	Honoré	Membre

Nouvelle
quipe à la tête de la
FECOFA
MEMBRES DU CONCOR DE LA FECOFA

FECOFA RDC OFFICIEL | FECOFA - FÉDÉRATION CONGOLAISE DE FOOTBALL ASSOCIATION

Les quatre membres du comité de normalisation de la Fécofa

La liste des membres de la structure intervient quelques jours après la nomination de Dieudonné Sambi Nselelutu au poste de président. L'on note qu'aucun membre de l'ancien comité exécutif de la Fécofa n'y figure, contrairement à une rumeur qui faisait état de la présence de quelques personnes ayant oeuvré dans l'ancienne équipe dirigeante du football congolais.

Le comité de normalisation est donc composé du président Dieudonné Sambi Nselelutu, du vice-président Guy Kabeya Muana Kanana, des membres Sabin Mashini et Honoré Loango. Ces membres, a écrit Keny Jean-Marie, directeur de la division Associations membres, «feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de contrôle de la Fifa, conformément au règlement de gouvernance de la Fifa. La confirmation à leurs postes sera sous réserve des résultats dudit contrôle d'éligibilité». Aucun des membres de ce comité ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors de prochaines élections à l'instance faîtière du football congolais.

Les missions de ce comité de normalisation sont de gérer les affaires courantes de la Fécofa ; de veiller à ce que les membres des comités électoraux soient élus par le congrès de la Fécofa, en accord avec les nouveaux statuts et le nouveau code électoral de la fédération approuvés le 15 septembre 2022 ; de veiller à ce que l'élection des membres et des affiliés (ligues, districts, etc.) de la Fécofa ait lieu en temps utile ; enfin, de veiller à ce que l'élection d'un nouveau comité exécutif de la Fécofa soit organisée en accord avec le nouveau cadre statutaire de la Fédération.

Martin Engimo

PETIT ÉCRAN

«Chez Coco» diffusé sur Maboke TV depuis le 1^{er} mai

La toute nouvelle production de Tosala Films, avec pour personnage principal Mama Kalunga, est une série congolaise de vingt épisodes, réalisée et tournée à Kinshasa, à suivre du lundi au vendredi à 20h30 jusqu'au 30 mai.

Coco, patronne du salon de coiffure qui porte son nom, Chez Coco, est une dame « assez particulière », a dit tout sourire au Courrier de Kinshasa Emmanuel Lupia, un des réalisateurs de la série. Ce qui n'est pas vraiment étonnant quand on connaît Maman Kalunga qui campe ce personnage principal bien atypique. Pour la petite histoire, Coco est devenue propriétaire du salon dont elle était l'employée et y coule des jours heureux jusqu'au retour de son ancienne patronne, Samba. Revenue à Kinshasa après deux années passées en Europe, cette dernière a le toupet d'annuler la vente du salon. Elle ne rêve que d'une chose, le récupérer pour le revendre au plus offrant. Débute alors, comme l'on peut bien se l'imaginer, une bataille sans merci avec Coco qui ne l'entend pas de cette oreille et tient mordicus à garder « son salon ».

Le décor ainsi planté de la série de Chez Coco se déroule sur vingt épisodes. Du reste, renseigne encore le réalisateur susmentionné, « Pour le moment Chez Coco est composé de deux saisons de vingt épisodes chacun ». Il précise que les épisodes durent trois quarts d'heure en moyenne. Au sujet de la langue parlée, Emmanuel Lupia souligne que les dialogues sont majoritairement en lingala à côté du français. Ce qui convient pour



sa diffusion sur la chaîne 100% lingala, Maboke TV.

Le tournage de la nouvelle série produite par Tosala Films a été lancé au mois de février dernier. Programmée sur Maboke TV, la chaîne congolaise du bouquet Canal + Afrique, la série Chez Coco

est diffusée exclusivement depuis le 1^{er} mai. Les horaires de diffusion, « de lundi à vendredi à 20h30, du 1^{er} au 30 mai », font penser qu'il s'agit du programme phare du moment de la chaîne assez prisée par de nombreux Kinosis. Coréalisée par Junior Assani et

Emmanuel Lupia, Chez Coco est la troisième série télé diffusée sur le petit écran produite par Tosala Films. Cette prédilection pour la série que manifeste la maison de production kinoise tient à une bonne raison. Emmanuel Lupia l'a clairement signifié en ces termes : « Nous penchons pour les séries

afin de répondre aux besoins des chaînes de télévision qui veulent fidéliser leurs spectateurs en leur proposant du contenu dans lesquels ils s'identifient », poursuivant : « C'est une manière pour notre société de s'assurer de survivre dans un pays où la culture est otage des politiques, empêchant l'éclosion d'une industrie de cinéma ».

Créé par deux étudiantes passionnées

Par ailleurs, le jeune réalisateur indique que « le concept de la série a été créé et proposé par deux jeunes filles, Naomie Keyo Mangaza et Sarah Osongi Bontamba, deux étudiantes passionnées de cinéma ». Lorsqu'elles ont eu l'idée de cette série, elles pensaient au départ y jouer. « Elles s'imaginaient déjà en actrices mais elles ont, en définitive, renoncé à camper les rôles principaux après avoir bénéficié de la formation en écriture de scénario à Tosala Films durant près d'une année », a confié Emmanuel Lupia.

Outre la célèbre Mama Kalunga qui surfe à souhait entre le théâtre et le cinéma, Chez Coco aligne d'autres comédiens et humoristes bien connus à l'instar de Daniela Bongongo, Décor Ilonga et Nada Mastor. « Les trois sont tous des coiffeurs de Coco et interprètent leurs propres rôles », indique la production. Quant à celui de Samba, l'ex-patronne du salon, il est joué par Annie Biasi-Biasi.

Nioni Masela

ADIAAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



SOUDAN

L'exode des habitants crée des défis additionnels pour les pays voisins

Les affrontements continuent de faire rage au Soudan depuis le 15 avril entre l'armée régulière et les paramilitaires. Des bombardements quotidiens ont contraint des dizaines des milliers de Soudanais à fuir dans les pays voisins, tandis que les Etats étrangers dont ceux de l'Union européenne, d'Asie, d'Afrique et les pays arabes procèdent à des évacuations massives de leurs ressortissants.

Le Soudan partage des frontières avec le Soudan du Sud, le Tchad, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Erythrée, la Libye et la République centrafricaine. Les combats qui y sévissent ont déjà provoqué un exode massif dans ce pays de 45 millions d'habitants chez ses voisins. Les gens quittent aussi les villes où des combats acharnés opposent les belligérants pour se rendre à l'intérieur du pays ou dans la région. Au total, plus de 75 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du Soudan, suite aux combats meurtriers, et ce nombre devrait augmenter dans les jours à venir, selon le bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires. Pourtant, avant le conflit, il y avait 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur de ce vaste pays, la plupart dans l'Ouest du Darfour.

Face à cette situation, et tenant compte de plus de 20 000 personnes qui se sont déjà rendues au Tchad – un nombre qui pourrait s'élever à 100 000 –, mais aussi de 14 000 qui se trouvent au Soudan du Sud, l'Organisation des Nations unies (ONU) estime qu'au total, 270 000 personnes pourraient fuir dans ces deux pays. Près de 17 000 personnes sont déjà arrivées en Égypte alors que l'Éthiopie a accueilli plus de 3500 personnes de plus de trente-cinq nationalités. La Centrafrique enregistre déjà autour de 1500 personnes. Pour ce qui est de la



La majorité des personnes ayant fui le Soudan depuis le 15 avril sont des femmes et des enfants, comme ici dans le village frontalier de Koufroun au Tchad, le 27 avril 2023/AP/Donat Le Du

Libye, ses autorités disent n'avoir pas noté d'augmentation significative des entrées en provenance du Soudan. Quant à l'Erythrée, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avance ne pas disposer de données concernant ce pays. Hors de la région, l'Arabie saoudite a reçu des milliers de personnes évacuées par bateau depuis le port-Soudan. Un million de de Soudanais pourraient fuir leur pays, prévoit l'ONU.

Avec les nouveaux arrivants dans leur pays, les autorités tchadiennes sont déjà confrontées à de sérieuses difficultés d'accueil puisque ceux-ci s'ajoutent à plus de 400 000 réfugiés qui y

vivaient avant l'actuelle guerre soudanaise. Ce qui représente un défi additionnel pour les services publics et les ressources du pays, déjà fortement sollicités. De plus, l'arrivée prochaine des pluies va compliquer l'acheminement de l'aide vers la zone frontalière. La situation est tout aussi critique dans d'autres nations limitrophes puisque parmi les personnes qui fuient la guerre se trouve 1,13 million de réfugiés qu'accueillait le Soudan avant les récents combats meurtriers.

La poursuite des combats inquiète les Etats limitrophes

Le nombre élevé de réfugiés au Soudan en faisait l'un des princi-

aux pays d'accueil en Afrique. Quant aux gens qui ne peuvent pas quitter Khartoum, une capitale de plus de cinq millions d'habitants, il faut noter qu'ils tentent de survivre privés d'eau et d'électricité, soumis aux pénuries de nourriture et aux coupures téléphoniques et d'internet.

Les affrontements qui opposent les partisans du général Abdel Fattah Al-Burhane, chef de l'armée et président du Soudan depuis le putsch de 2021 à ceux du général Mohamed Hamdane Dago dit « Hemedti », inquiètent au plus haut niveau les Etats voisins qui craignent que cette lutte pour le pouvoir se transforme en une longue guerre civile, réduisant le

Soudan à un État défaillant. Les gouvernements de ces Etats redoutent aussi le risque de désintégration du vaste pays qu'est le Soudan, ce qui sera une vraie menace pour leur sécurité et celle de l'ensemble de la région.

Le conflit qui a déjà coûté la vie à plus de 500 personnes et fait quelque 5000 blessés risque d'« envahir toute la région et au-delà », a prévenu le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. « Les combats qui se poursuivent au Soudan devraient provoquer de nouveaux déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Nous intensifions nos efforts pour aider les personnes en quête de sécurité », a indiqué le HCR. L'agence de l'ONU assure, par ailleurs, qu'elle se prépare, avec les partenaires et les gouvernements des pays de la région, à la possibilité que des milliers de personnes fuient le Soudan. Réagissant à la persistance des combats, l'Union africaine a mis en garde contre un « risque de déflagration régionale et d'internationalisation du conflit ». Le président de la commission de l'organisation continentale, Moussa Faki Mahamat, a renouvelé l'appel aux pays voisins du Soudan, aux agences régionales et mondiales compétentes « pour faciliter le transit et la sécurité des civils traversant leurs frontières sans entrave ».

Nestor N'Gampoula

Les combats se poursuivent malgré la trêve

Les combats entre les forces armées du général Abdel Fattah al-Burhan et les Forces de soutien rapide du général Hemedti se sont poursuivis, le 1er mai au Soudan, malgré un nouveau cessez-le-feu.

Après deux semaines de combats, « la situation humanitaire a atteint un point de rupture », a indiqué le responsable pour les affaires humanitaires des Nations unies, Martin Griffiths, qui se rendra au Soudan pour voir comment « apporter un soulagement immédiat aux personnes impactées ». Car, « le pillage massif des bureaux et des entrepôts humanitaires a épuisé les stocks », a-t-il précisé, ajoutant : « Nous cherchons des moyens rapides pour acheminer et distribuer des provisions supplémentaires ». Devant les combats qui persistent et l'aéroport de Khartoum fermé, Martin Griffiths est actuellement au Kenya pour y rencontrer les autorités et voir comment acheminer l'aide. Pour l'instant, seul le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est parvenu à faire atterrir un premier avion chargé de huit tonnes d'aides. La communauté internationale se mobilise pour obtenir un cessez-le-feu,

condition indispensable à l'acheminement de l'aide humanitaire qui peine à arriver sur place tant la guerre fait rage. La Ligue arabe doit reprendre ses discussions le 2 mai.

La situation dans des hôpitaux de la capitale est critique. Ceux qui fonctionnent encore manquent de tout : eau, électricité, médicaments pour soigner les blessés, notamment civils. Selon Alyona Synenko, du CICR, il y a également un gros problème sanitaire, avec de nombreux corps qui jonchent les rues de la capitale.

À Khartoum, selon les témoins, les conditions de sécurité ne permettent pas l'évacuation des corps des victimes. Par ailleurs, les risques sanitaires causés par les cadavres abandonnés dans les rues inquiètent le CICR.

A en croire le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, cinquante mille personnes ont fui vers le Tchad, l'Égypte et le Soudan du Sud.

Y.R.Nz.

COOPÉRATION

Le Premier ministre japonais en tournée en Afrique

Le Premier ministre japonais, Fumio Kishida, a entamé, le 29 avril, une visite officielle dans quatre pays africains, avant le sommet du G7 prévu en mai à Hiroshima, au Japon.

Pour sa tournée africaine, le Premier ministre japonais est arrivé, le 30 avril, au Caire, où il s'est entretenu avec le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, au Palais présidentiel.

Les deux hommes ont parlé des conséquences de la crise russo-ukrainienne sur l'Afrique, notamment la flambée des prix. La Russie et l'Ukraine étant les principaux fournisseurs de blé au continent africain.

« Nous avons passé en revue les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui, en particulier les répercussions économiques massives laissées par la crise ukrainienne sur les pays en développement, qui ont dépassé ce que la pandémie de coronavirus a provoqué en termes de hausse des taux d'inflation, des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, et d'anticipation d'une baisse du taux de croissance », a rappelé le président de l'Égypte, Abdel Fattah el-Sissi.

Abdel Fattah el-Sissi et Fumio Kishida ont également échangé sur la Palestine, la situation en Libye et le conflit actuel au Soudan dont ils ont évoqué largement les derniers développements.

« J'ai signifié au Premier ministre la vision de l'Égypte fondée sur la nécessité d'une cessation

immédiate, permanente et globale des tirs au Soudan, et l'importance de l'abstention de toute partie extérieure dans la crise en tant qu'affaire purement soudanaise, ce qui facilitera le désamorage de la crise et empêchera son aggravation », a déclaré le président égyptien.

En Égypte, le Premier ministre japonais a rencontré le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, dont le siège se trouve au Caire. Après ce pays, il s'est rendu le lendemain au Ghana. Par la suite, il sera au Kenya et achèvera sa tournée au Mozambique. Le voyage de Fumio Kishida en Afrique, une première depuis 2014 pour un dirigeant japonais, est également motivé par la volonté de son pays de réduire l'influence d'autres puissances sur ce continent. Le Japon cherche, en effet, à renforcer la coopération entre l'Afrique et le G7, et c'est dans cette perspective qu'il a invité l'Union africaine au sommet de Hiroshima. Rappelons que le gouvernement japonais a invité l'Union africaine au prochain Sommet des sept pays les plus avancés du monde (G7), mais n'a pas convié l'Afrique du Sud qui participait jusque-là régulièrement à ce rendez-vous.

Yvette Reine Nzaba



Liberté
Créativité
Diversité



**06
MAI
2023**
**PARVIS
16H00**

Festival **MBOTE** **BOB**

AVEC

**MAD PLUMA | I JAH MAN | TYTY MEUFAPART
PAVY KOMBO | DOC J | BISIÉLO BIA VOUELA...**

ENTRÉE LIBRE



SOUDAN

L'ONU dépêche son chef des secours dans le pays

Face à la détérioration rapide de la crise humanitaire au Soudan, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, envoie «immédiatement» dans la région le coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, a déclaré, le 30 avril, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général, dans un communiqué.



Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence/Photo ONU/LoeyFelipe

«L'ampleur et la rapidité des événements au Soudan sont sans précédent», a-t-il dit, ajoutant que «nous sommes extrêmement préoccupés par l'impact immédiat et à long terme sur toutes les personnes au Soudan et dans la région».

«Nous exhortons une nouvelle fois les belligérants à protéger les civils et les infrastructures civiles, à permettre le passage en toute sécurité des civils fuyant les hostilités, à respecter les travailleurs et les biens humanitaires, à faciliter les opérations de secours et à respecter le personnel, les moyens de transport et les installations médicales», a indiqué Stéphane Dujarric.

Selon le ministère soudanais de la Santé, plus de 500 personnes ont été tuées et plus de 4 000 autres blessées depuis les affrontements qui ont éclaté le 15 avril entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR, paramilitaires).

Dans un communiqué publié avant son voyage dans la région, Martin Griffiths, également secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires, a estimé que deux semaines après le début des affrontements, la situation humanitaire a «atteint le point de rupture».

Selon lui, les biens essentiels à la survie de la population se raréfient dans les centres urbains les plus durement touchés, no-

tamment à Khartoum, et les familles luttent pour accéder à l'eau, à la nourriture, au carburant et à d'autres produits de première nécessité.

Martin Griffiths a averti que l'accès aux soins médicaux urgents, y compris pour les personnes blessées dans les violences, est sévèrement limité, ce qui augmente le risque de décès évitables.

Il a affirmé qu'il se rendait dans la région pour étudier les moyens d'apporter une aide immédiate aux millions de personnes «dont la vie a basculé du jour au lendemain».

«Cependant, la solution éminente à cette crise est d'arrêter les combats», a-t-il souligné.

Xinhua

CLIMAT

Le président kényan appelle les pays développés à aider l'Afrique à relever les défis

Le Nord industriel doit honorer son engagement à fournir les capitaux et les technologies nécessaires pour aider les pays africains à faire face aux urgences climatiques en cours, a appelé, le 29 avril, le président kényan, William Ruto.

Lors de son discours à l'occasion du «2023 Ibrahim Governance Weekend» qui se déroule actuellement à Nairobi, la capitale du Kenya, William Ruto a souligné que les nations développées ont l'obligation morale d'assurer la justice climatique en Afrique, où l'augmentation des températures atmosphériques a fait des ravages sur les éco-systèmes et les moyens de subsistance.

«L'Afrique mérite d'être indemnisée pour les pertes que le changement climatique a causées à nos économies. Nous de-

visions être aidés à redéfinir la croissance verte», a dit William Ruto, ajoutant que le Kenya accueillera le Sommet africain sur le climat, du 4 au 6 septembre.

Le président kényan, qui préside le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur le changement climatique, s'est engagé à utiliser sa position en vue de faire pression en faveur des investissements nécessaires pour accélérer la transition du continent vers un avenir vert et résilient.

Indiquant qu'en dépit d'une

contribution de moins de 4 % aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Afrique supporte le plus grand nombre de catastrophes climatiques, notamment les sécheresses, les cyclones et les incendies de forêt. Il a ainsi exhorté les organismes de prêt multilatéraux à élaborer des programmes de financement de la lutte contre le changement climatique adaptés au continent africain, où il est urgent d'aider les communautés locales à faire face à ce phénomène.

Le HCR s'inquiète de l'afflux de réfugiés en Centrafrique

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) a indiqué, le 30 avril, qu'environ 6 000 personnes, essentiellement des femmes, ont fui le Soudan vers la République centrafricaine, deux semaines après le début de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les paramilitaires.

Selon l'UNHCR, «ce chiffre est constitué de 70% de femmes, 15% de filles et 10% d'hommes et environ 400 rapatriés».

A la frontière entre la Centrafrique et le Soudan, la solidarité s'organise. «Pour le moment, les personnes vivent chez l'habitant, pour celles qui ont eu un peu de chance. D'autres personnes se sont installées dans des abris de fortune. J'ai entendu parler d'une école désaffectée où elles se sont abritées. Il y a certaines personnes aussi qui sont à la belle étoile...», a expliqué le représentant du HCR en Centrafrique, Fafa Olivier Attidzah.

«Ce sont des conditions qui sont un peu difficiles. Il faut mettre en œuvre un système d'assainissement et surtout leur trouver de l'eau et des vivres. Il faut une intervention pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'être hébergés. Et ceux qui ont eu cette chance d'être chez l'habitant, ils vont constituer un poids sur la population hôte, ce qui ne serait pas, dans le long terme, tenable», a-t-il ajouté.

Pour le moment, a conclu le représentant du HCR en Centrafrique, «les réfugiés qui sont là ne souhaitent pas quitter la frontière afin d'avoir un œil sur leurs biens de l'autre côté de la frontière, puisque les conditions ne les empêchent pas d'y retourner de temps en temps».

La Centrafrique, en proie à une guerre civile depuis plusieurs années, partage une frontière avec le Soudan dans la province de la Vakaga (Nord-Est). Jeudi dernier, le Bureau de coordination humanitaire des Nations unies (Ocha) annonçait que près de 3 000 personnes étaient entrées dans le pays et vivaient dans des «campements spontanés» près de la localité frontalière d'Am-Dafock. «Le trafic entre le Soudan et la République centrafricaine a été fortement perturbé, ce qui a entraîné une forte augmentation du prix des produits de première nécessité», s'inquiétait également l'organisation, alors que «120 000 personnes ont besoin d'assistance alimentaire» dans le Nord du pays.

Selon les Nations unies, soixante-quinze mille personnes sont déplacées à l'intérieur du Soudan, et au moins vingt mille ont fui vers le Tchad, quatre mille vers le Soudan du Sud, trois mille cinq cents vers l'Éthiopie. Au total, jusqu'à deux cent soixante-dix mille personnes pourraient fuir si la guerre continue.

Yvette Reine Nzaba

CAMEROUN

Lancement du service de demande de visa en ligne

Le service de demande de visa en ligne pour entrer au Cameroun est devenu opérationnel le 30 avril, selon le ministère camerounais des Relations extérieures.

Le nouveau système numérique, qui remplacerait le système manuel, devrait réduire le coût, le temps, la paperasserie et l'investissement humain du gouvernement en la matière, tout en offrant un meilleur service aux touristes, a déclaré le ministre camerounais des Relations extérieures, Lejeune Mbella Mbella, qui a lancé ce service à Yaoundé, la capitale.

Selon le ministère, les demandes de visa se feraient «exclusivement» via le site web qui y est dédié. Par la suite, une autorisation de délivrance de visa en ligne serait accordée au demandeur, qui pourrait se rendre dans une mission diplomatique ou un poste-frontière pour obtenir effectivement un visa. Pour les demandeurs des zones éloignées des postes et de non-couverture, une autorisation de délivrance de visa en ligne assortie d'un QR code clôture cette phase, d'après la même source.

BURKINA FASO

L'état d'urgence prolongé de six mois dans huit régions du pays

Le gouvernement du Burkina Faso a adopté, le 28 avril en Conseil des ministres, la prolongation de l'état d'urgence de six mois dans huit régions sur les treize que compte le pays, a-t-on appris de source officielle.

Le 14 avril, les autorités avaient déclaré l'état d'urgence pour une période de trente jours à compter du 30 mars 2023 à minuit, dans vingt-deux provinces réparties sur huit régions du Burkina Faso. «La période de trente jours étant épuisée et dans la perspective de se conformer à la loi, le gouvernement burkinabè a adopté, vendredi soir, un projet de loi qui vise à prolonger l'état d'urgence, pour une durée de six mois, à compter du 29 avril à minuit, jusqu'au 29 octobre 2023 à minuit», lit-on dans le rapport du conseil des ministres.

Depuis le mois de mars, l'armée burkinabè mène plusieurs opérations militaires d'envergure contre les groupes terroristes armés dans plusieurs régions du pays.

Xinhua

FOIRE DE PARIS

Des artisans congolais présents à la 119^e édition

Des artisans congolais se sont rendus en fin de semaine dernière, en France, pour prendre part à la 119^e édition de la foire de Paris qui se tient à la Porte de Versailles, du 27 avril au 8 mai.



Jacqueline Lydia Mikolo s'entretenant avec les artisans avant leur départ/Adiac

Avant de quitter Brazzaville, la délégation congolaise a reçu des conseils et des encouragements de la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. « Pour nous, c'est un grand événement. Déjà, ce n'est pas facile de se mobiliser sur les plans administratif et financier, afin de pouvoir réussir une telle opération d'aller à la foire de Paris, et d'avoir un stand qui va représenter la République du Congo, notre cher beau pays. Nous sommes assez heureux et avons choisi un échantillon d'artisans qui ont des produits de qualité qui vont nous représenter à un niveau assez élevé. Ils savent la responsabilité qu'il y a sur leurs épaules, non seule-

ment représenter le Congo, mais le représenter dignement, ramener des contrats, revenir au pays pour partager cette expérience avec les autres », a déclaré la ministre avant que les artisans ne prennent le vol.

Déterminée à défendre les couleurs du pays, Séraphine Ekoa, directrice de la boutique Made In Africashops, dont les ateliers transforment les produits agro-alimentaires, a fait savoir que ce déplacement à la foire de Paris est pour montrer que le Made in Congo a franchi certaines étapes. « Nous avons la chance que notre ministère de tutelle ainsi que l'Agence nationale de l'artisanat aient choisi les produits et les producteurs dont ils estiment être à la hauteur d'un

standing international. Nous partons pour la foire de Paris montrer que le Made in Congo a franchi certaines étapes et qu'aujourd'hui nous sommes capables, sur notre marché local, sous-régional et international, d'être présents avec nos produits », a-t-elle signifié. Elle a ajouté: « En ce qui concerne Made in Africashops, c'est une épicerie fine qui a quatre secteurs: le textile, le cosmétique, l'agro-alimentaire et l'artisanat. En dehors de nos propres productions, nous avons une dizaine d'artisans dans ces différents secteurs qui exposent chez nous. Et donc, nous allons pouvoir représenter le meilleur de l'agro-alimentaire, du textile et du cosmétique. »

Tout comme Séraphine Okoa,

Monique Alfred Ondzé Abouem a estimé, elle aussi, aller à Paris pour défendre les couleurs de la nation congolaise dans le domaine de l'artisanat. « Je fais un peu de tout, la vannerie, les objets de la décoration, les objets de la sculpture, bref, je fais de l'artisanat de récupération, donc je recycle d'un peu de tout », a-t-elle dit.

Le raphia congolais fera parler de lui à la 119^e édition de ladite foire. Pascal Ngalibo, manager principal du « Village raphia Panga », une structure qui fait la promotion du raphia et dont les activités ont été lancées, le 4 novembre 2022, par la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, promet de valoriser ce tissu à Paris. « En tant que produits, nous avons les habits cousus avec le motif raphia, les chapeaux, les sacs, les chaussures, les pagnes raphias, ... Nous avons également le raphia en lui-même, un raphia naturel non tissé, pour que les gens voient l'origine du raphia qui permet d'obtenir tout un pagne ou un morceau pour constituer un pagne tissu raphia. Nous avons amené autant des produits devant également attirer les visiteurs qui vont passer à cette foire, pour montrer la bonne qualité du raphia de la République du Congo », a-t-il laissé entendre.

Notons que la 119^e édition de la foire de Paris accueillera 1250 exposants pour 400 000 visiteurs.

Bruno Okokana

FESTIVAL MBOTE BOB

Un hommage sera rendu le 6 mai à Bob Marley

En hommage au roi du reggae, Bob Marley, l'Institut français du Congo invite les amoureux de cette musique à un concert gratuit qui sera livré, le 6 mai, sur le parvis de cet endroit.



La cinquième édition du festival Mbote Bob connaîtra la participation des reggaemen Mad Pluma, I Jah Man, Tyty Meufapart, Pavy Kombo, Doc J et le groupe Bisielo Bia Vouela. Plusieurs rastamen congolais prêteront à cette commémoration.

Ce 41^e anniversaire de la mort de Bob Marley est un honneur pour les reggaemen qui poursuivent son combat. L'hommage qui lui sera rendu prouve que le reggae est encore d'actualité. Cette icône a laissé des traces, une philosophie, une musique, ses morceaux se jouent toujours, c'est un artiste inoubliable qui restera un grand.

Le reggae, pense l'artiste Tiken Jah Fakoly, a joué son rôle dans l'émancipation du peuple africain, dans la démocratisation, dans la promotion de la liberté d'expression, c'est la musique des sans-voix. Pour lui, Bob Marley est le dernier prophète, selon son message dans lequel il disait qu'un jour le reggae arrivera en Afrique et prendra sa vraie place. Bob Marley est mort en 1981 et le reggae a débarqué en Afrique en 1982, son message s'est concrétisé.

Robert Nesta Marley, alias Bob Marley, est né le 6 février 1945 à Nine Miles, en Jamaïque. Il est mort le 11 mai 1981, à Miami, aux États-Unis. Auteur-compositeur-interprète, chanteur et musicien jamaïcain, il reste à ce jour le musicien le plus connu et le plus vénéré du reggae au monde, celui qui a permis à la musique jamaïcaine et au mouvement rastafari d'être populaires.

Rosalie Bindika

COMMISSION SÉCURITÉ DU GOLFE DE GUINÉE

Le ministre congolais de la Défense reçu par le chef de l'Etat ghanéen

Le président de la République du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, a reçu en audience, le 25 avril, à Accra, le ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, porteur d'un message de son homologue du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

« Je viens vous rencontrer au nom de votre frère, le président Denis Sassou N'Guesso, et je suis porteur d'un message de sa part, parce que pour des raisons de calendrier à l'intérieur du pays, il ne peut prendre part à cette réunion très importante du golfe de Guinée, qui est notre bien commun, mais qui est confronté à beaucoup de problèmes d'insécurité. Donc, nous venons participer à cette conférence avec des instructions du président de la République pour que nous trouvons les voies et moyens pour mettre fin à cette insécurité », a déclaré Charles Richard Mondjo, lors de l'audience.

Bien après, Charles Richard Mondjo a pris part à la troi-

sième session extraordinaire de l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission du golfe de Guinée (CGG), qui s'est tenue du 25 au 26 avril dans la capitale ghanéenne. Les débats ont porté sur les menaces dans l'espace maritime auxquelles est confronté la région du golfe de Guinée.

Au terme de la rencontre, les participants ont fixé une feuille

de route au secrétariat exécutif de mener une réflexion afin de revitaliser la contribution de la CGG aux efforts de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, pour la sécurité et la sûreté de l'espace maritime dans le golfe de Guinée.

La CGG est née du traité signé à Libreville, le 3 juillet

Revitaliser la contribution de la CGG aux efforts de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, pour la sécurité et la sûreté de l'espace maritime dans le golfe de Guinée

Guillaume Ondze

ENTREPRENEURIAT

370 jeunes vulnérables reçoivent des financements à Pointe-Noire

Issus des quartiers défavorisés de la capitale économique, les bénéficiaires ont été formés aux petits métiers dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Ils font partie de la vague de 783 plans d'affaires sélectionnés à Brazzaville et Pointe-Noire, grâce au fonds compétitif, le financement additionnel du PDCE.

Les jeunes porteurs de projets ayant reçu leurs chèques, le 28 avril dernier, à Pointe-Noire, œuvrent principalement dans les secteurs de l'agropastoral, de l'agroalimentaire, des services comme la coiffure esthétique, la couture et la broderie, la pâtisserie, l'infographie, la restauration, les métiers de l'industrie (mécanique, chaudronnerie, tôlerie) et le bâtiment (maçonnerie, froid et climatisation, électricité bâtiments, menuiserie).

En effet, l'octroi des financements se fera en deux phases: la première sera consacrée à la mise à disposition des équipements aux bénéficiaires. D'après l'unité de coordination du PDCE, la remise des équipements va se faire suivant les procédures de la Banque mondiale en matière de passation des marchés. La seconde phase consistera au décaissement des fonds de roulement représentant 10%



Lors de la signature des accords de financement à Pointe-Noire/Adiac

du coût global du projet. Le PDCE a, au préalable, aidé les jeunes défavorisés à ouvrir des comptes bancaires, à travers la signature d'une convention avec les institutions des microfinances.

L'intérêt de ce programme d'insertion-professionnelle des jeunes des milieux défavorisés a été précisé au cours de la cérémonie de remise des chèques aux bénéficiaires, présidée par Paul Soni-Ben-

ga, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, en présence des maires des arrondissements de la capitale économique.

« L'événement de ce jour;

comme celui de Brazzaville, est le résultat d'un processus laborieux de sensibilisation, de collecte des dossiers, de sélection et validation des lauréats dans le strict respect des procédures de la Banque mondiale. C'est donc un réel motif de satisfaction pour l'équipe du PDCE d'arriver enfin à la signature des conventions et partant au financement effectif des plans d'affaires des jeunes ici présents et que nous avons bien formés », s'est réjoui le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi.

Les 370 plans d'affaires portés par les jeunes ponténégrins représentent 47% du nombre total des bénéficiaires des deux agglomérations (783 plans d'affaires). Le coût global des subventions pour Brazzaville et Pointe-Noire est estimé à 1,143 milliard FCFA.

Fiacre Kombo

CESE

Le budget 2023 augmente de 13,39%

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a été informé, le 27 avril, à l'issue de sa cinquième session ordinaire, de l'augmentation de son budget 2023 à 13,39%, soit 1185 millions FCFA contre celui de l'année précédente estimé à 1 045 millions FCFA.

Outre le budget, les conseillers ont adopté le rapport général de la quatrième session ordinaire et le rapport d'activités 2022. Ils ont également formulé plusieurs recommandations, entre autres, l'élaboration des manuels de procédures, le renouvellement des badges et cartes de membre du Conseil, la mise en place de la couverture sanitaire au profit des conseillers et du personnel, la mise en œuvre du mémorandum de la coopération avec les autres conseils et institutions similaires et le renforcement de la cellule informatique en vue de vulgariser le télétravail.

Cette cinquième session ordinaire a été l'occasion pour les conseillers de suivre plusieurs communications liées à la zone de libre-échange continentale africaine, notamment ses objectifs et sa mise en œuvre au Congo. « Du constat général, les Congolais sont peu ou pas du tout informés de ce grand programme africain piloté par l'Etat et qui engage notre pays et sa population dans une compétition économique, sociale et environnementale », a indiqué Emilienne Raoul, présidente du CESE.

Le CESE a ainsi donc suggéré au gouvernement, aux partenaires techniques et financiers d'amplifier l'organisation des ateliers d'informations pour les chefs de petites et moyennes entreprises, les commerçants, les producteurs agricoles, les femmes, les jeunes et ceux qui travaillent dans l'économie informelle.

F.I.

LUTTE CONTRE L'APATRIDIE

L'Ocla sensibilise à l'enregistrement des naissances à Brazzaville

L'Observatoire congolais de lutte contre l'apatridie (Ocla), une organisation de la société civile, a lancé, le 26 avril, la deuxième phase de la campagne de sensibilisation à l'enregistrement des naissances et la prévention de l'apatridie dans le département de Brazzaville.



Une équipe des volontaires communautaires/Adiac

La campagne s'inscrit dans le cadre des engagements pris par le gouvernement de la République du Congo en matière de lutte contre l'apatridie sur l'ensemble de son territoire.

L'initiative de cette organisation vise la prévention de l'apatridie. Cette deuxième phase concerne tous les arrondissements de Brazzaville y compris l'île Mbamou. Ainsi, cette phase qui se déroulera du 25 avril au 31 décembre couvrira environ 100 000 ménages dont les habitants sont de différentes nationalités et sera

couplée à l'identification des personnes à risque d'apatridie.

La première phase pilote, conduite en 2022, s'était limitée à la commune de Kintélé, au Nord-Est de la commune de Brazzaville où 10 000 ménages avaient été sensibilisés à travers les équipes des volontaires communautaires. Ces volontaires formés par les experts du Haut Commissariat pour les réfugiés, du ministère de la Justice et ceux du ministère de la Décentralisation en 2022 seront déployés dans les autres arrondissements de Brazzaville.

Les données récoltées à l'issue de cette campagne feront l'objet d'un diagnostic et d'un plaidoyer auprès du gouvernement pour des solutions appropriées.

Signalons que l'apatridie peut se produire pour plusieurs raisons, notamment la discrimination envers certains groupes ethniques ou religieux ou en raison du genre, l'émergence de nouveaux Etats et les transferts de territoires entre Etats existants et les lacunes dans les lois sur la nationalité.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

L'ambassade de France apprécie l'exécution des projets Piscca

Depuis 2022, l'ambassade de France au Congo finance, dans le cadre de l'initiative Piscca (Projets innovants de la société civile et coalitions d'acteurs), plusieurs projets de développement dans sept départements. A Brazzaville, l'ambassadeur François Barateau a visité, le 28 avril, deux sites d'exécution des projets en vue de s'assurer de leur bonne mise en œuvre. Il est sorti satisfait.

Le programme Piscca, porté par l'ambassade de France, est un instrument d'appui de la coopération française du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné aux projets portés par la société civile. Il a pour objectif de soutenir des projets innovants et pilotes, dans les domaines du développement local, de la lutte contre la pauvreté et de la satisfaction des besoins essentiels en direction des populations les plus vulnérables.

L'ambassadeur de France au Congo a visité quelques sites de projets érigés à Brazzaville, en premier le projet « Suivi, accompagnement psychologique et émotionnel des femmes enceintes » qui s'exécute à l'hôpital Mère-Enfant Blanche-Gomes. Mis en œuvre par l'organisation non gouvernementale Avenir Nepad, le projet porte sur le soutien psychologique et émotionnel des femmes pendant la grossesse et après leur accouchement.

Il vise, entre autres, à réduire le taux de mortalité maternelle néonatale et infantile au Congo ; à améliorer la prise en charge des femmes enceintes durant leurs

grossesses et à renforcer leur accès aux soins de santé maternelle. Sa mise en œuvre a permis le renforcement des capacités professionnelles des dizaines de sages-femmes, dans le but de réduire la mortalité maternelle au Congo, estimée à 433 décès pour 100 000 naissances vivantes, selon le coordonnateur d'Avenir Nepad Congo, le Dr Etanilas Ngodi.

Dans sa phase pilote, le projet a ciblé 4000 femmes et filles enceintes, originaires des districts sanitaires de Kinkala et de Mindouli, dans le département du Pool. A Brazzaville, il s'exécute dans des hôpitaux de base de Talangai, de Makélékélé et celui de Blanche-Gomes.

« Je rends hommage au travail abattu ici à l'hôpital Blanche-Gomes par l'ONG Avenir Nepad-Congo, avec l'appui de l'ambassade de France, en vue de soutenir psychologiquement les femmes enceintes. Nous sommes fiers de l'assistance psychologique et émotionnelle que nous apportons à ces femmes vulnérables », s'est réjoui François Barateau, qui était accompagné du coordonnateur des agences du système des Nations



unies au Congo, Chris Mburu, et du chef de la délégation de l'Union européenne, Giacomo Durazzo.

Près de 350 maraîchers sensibilisés à l'usage des biofertilisants à Mayanga

La délégation a ensuite visité le projet « Campagne de sensibilisation pour l'utilisation des bio-pesticides et biofertilisant à la ceinture maraîchère de Mayan-

ga », dans le 8e arrondissement, Madibou.

Financé aussi par l'ambassade de France, le projet est exécuté par le Centre d'initiative et d'action au développement (CIAD), une autre ONG spécialisée dans le domaine agricole. Son action a consisté à sensibiliser les maraîchers du site du Djoué à l'utilisation des bio-pesticides dans leur travail quotidien, au détriment

des engrais chimiques, très nocifs pour la santé et l'environnement. Sur les 439 maraîchers sélectionnés sur cette ceinture, 348 ont pu être sensibilisés parmi lesquels 179 femmes, a précisé le président du conseil d'administration du CIAD, Anicet Brice Maléla. Pour ce projet, l'ambassadeur de France s'est dit aussi satisfait des résultats obtenus.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

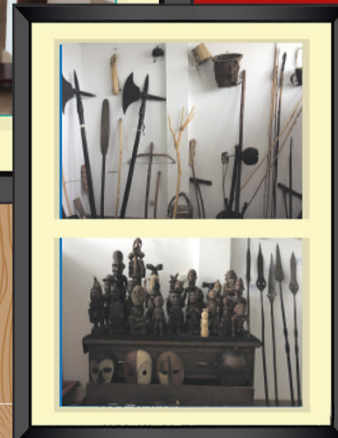
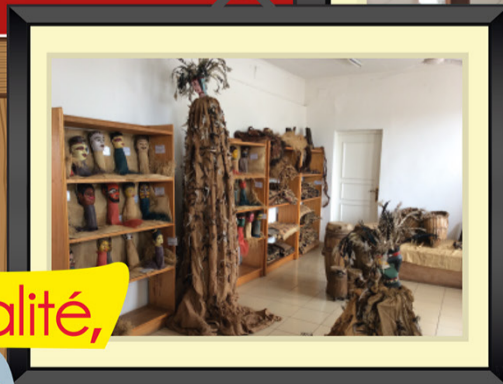
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

FORUM SUR LA DÉCENTRALISATION

L'UE réitère son appui aux recommandations

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, qui a échangé le 2 mai avec le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a assuré son interlocuteur du soutien de son institution dans la mise en œuvre de certaines recommandations du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et le développement local au Congo.

Facilitatrice lors de la tenue du forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation au Congo, notamment dans la venue des experts, l'UE s'est engagée à accompagner le pays dans la mise en œuvre des résolutions de cette grande-messe. « Il y a des recommandations importantes qui ont été faites et le ministre a sollicité l'appui de l'UE pour travailler sur leur mise en œuvre. Nous sommes d'accord de continuer évidemment de soutenir le forum par des assistances techniques, des missions d'experts qui vont avoir lieu dans les prochains mois. Nous sommes donc encouragés du fait qu'il y a un fort engagement politique du gouvernement dans la mise en place effective de la décentralisation », a expliqué Giacomo Durazzo, à sa sortie d'audience.

En effet, à l'issue du premier forum sur la revitalisation et la redynamisation de la décentralisation et le développement local, plusieurs recommandations avaient été formulées. Selon le chef de la délégation de l'UE en

République du Congo, il est important que ce dossier avance, afin qu'un nombre de services soient rendus à la population sur le terrain, à travers le renforcement des capacités des autorités locales et un financement.

« Il y a une vingtaine de recommandations, mais nous avons évoqué quatre à cinq points particuliers concernant certaines lois, le code des autorités locales, l'organisation d'une table ronde avec les partenaires. Nous allons les examiner parce que nous allons faire recours à l'expertise étrangère. Je pense que nous sommes avec les autorités pour mettre en place une partie de ces recommandations avec d'autres partenaires », a-t-il poursuivi.

Ce forum avait débouché, entre autres, sur la signature de six accords de partenariat, s'inscrivant dans le cadre de l'échange d'expérience en matière de gestion des collectivités locales. A l'issue des travaux, les participants avaient adopté quelques résolutions visant la mise en œuvre effective de la décentralisation au



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Giacomo Durazzo DR

Congo.

« Ce sont des choses importantes, nous sommes contents effectivement que ces accords puissent se mettre en place entre les autorités locales, parce qu'il y a beaucoup de compétences et de savoir-faire de la part des autorités locales européennes. Pour moi, c'est toujours positif mais ce sont des accords entre autori-

tés locales qui doivent rester indépendantes de l'UE », a souligné Giacomo Durazzo.

Interrogé sur la mise en œuvre du programme de villes résilientes exécuté actuellement à Owando, dans le département de la Cuvette, et à Nkayi, dans la Bouenza, il a indiqué que le projet avance. « Nous avons fait des évaluations récentes qui ont quand même démon-

tré qu'il y a des soucis justement liés au manque de capacités des autorités locales sur le terrain. Nous avons mis beaucoup d'investissements mais les capacités de gestion sont un peu faibles. Nous continuons ce programme à Owando et à Nkayi et espérons pouvoir le conclure dans de bonnes conditions », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT

La société civile nourrit des projets pour l'économie bleue

Après une formation sur la conception des projets visant à contribuer à l'éclosion de l'économie bleue, les organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine ont promis de jouer leur partition pour contribuer au développement du secteur.



Une vue des participants à la formation/Adiace domaine. Seulement, il y a des problèmes que les communautés rencontrent concernant l'économie bleue. Cette formation a donc été réalisée pour permettre à ces organisations de la société civile d'apporter des réponses à ces problèmes en les présentant sous forme de projets », a expliqué le formateur, Simplicie Mounianga, expert en gestion des projets

L'économie bleue se résume à l'ensemble des activités économiques liées aux océans, aux mers, aux côtes, à la production de l'énergie marine qui contribuent non seulement à la création d'emplois mais aussi à la croissance économique. Au Congo, plusieurs organisations de la société civile, dans les douze départements du pays, oeuvrent dans le domaine. Pour leur permettre de peaufi-

ner des projets bancables, une formation organisée par le Secrétariat permanent du Conseil consultatif des organisations de la société civile et la Fédération des associations pour l'économie bleue du Congo leur a été dédiée, du 27 au 28 avril, à Brazzaville.

« Le concept de l'économie bleue est en train de prendre de l'ampleur et le Congo joue un rôle important dans

associatifs. Les bénéficiaires de la formation ont donc mis à jour leurs connaissances, entre autres, sur les procédures, les normes, les approches et outils à manipuler pour concevoir des projets bancables en économie bleue que les bailleurs de fonds peuvent appuyer.

Pour le secrétaire permanent du Conseil consultatif des organisations de la société, Céphas Germain Ewangui, à travers ce genre de formation, il est question pour la structure d'assurer une meilleure convergence des contributions de la société civile dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. « Nos actions doivent apporter de la valeur ajoutée, notamment dans le secteur de l'économie bleue. Nous devons proposer des solutions adaptées qui répondent aux enjeux et mutations que nous observons », a-t-il déclaré.

Des actions promises

Les représentants des organisations de la société civile, venus de tous les départements

du pays pour cette formation, ont promis de mener des actions concrètes en faisant en sorte que l'économie bleue contribue davantage à la croissance et à la diversification de l'économie nationale. « Ceux qui ont participé à la formation vont, à leur tour, former d'autres activistes estimés à plus de 1800 dans l'arrière-pays », a fait savoir le président la Fédération des associations pour l'économie bleue du Congo, Pitchou Lebel. Une manière de susciter des vocations et appeler des Congolais à s'engager plus pour l'essor de l'économie bleue.

Selon Niclette Nkosso, une des participantes, les bénéficiaires de la formation vont désormais s'atteler à élaborer des projets qui vont booster l'économie bleue. Les trente-trois structures qui constituent la Fédération des associations pour l'économie bleue du Congo sont donc attendues sur le terrain pour jouer leur partition au développement du secteur.

Rominique Makaya

INFRASTRUCTURES

Le ministre Emile Ouosso visite les sites de captage d'eau

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a visité les 29 et 30 avril, dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, les différents sites où seront construites des usines de pompage d'eau potable.

Le premier site visité par le ministre est celui de Tombo, à près de 30 km de Pointe-Noire, précisément sur le fleuve kouilou, à quelques encablures de la communauté urbaine de Madingo-Kayes, dans le département du Kouilou. Ce site offre des atouts hydrauliques importants, quels que soient les aléas des saisons, car en étiage ou en période des montées des eaux, il a un débit hydrographique qui rassure vu la profondeur des eaux qu'il présente. Le deuxième site a été celui du cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo-Mpoukou. Celui-ci, comme l'a signifié Jean Gustave Foundou, conseiller en hydraulique du ministre, est une véritable pierre angulaire de ce projet en desserte de la ville de Pointe-Noire en eau potable. Il a été signalé, par des experts, l'intrusion saline dans des eaux de forages, d'où le gouvernement est interpellé afin que la ville bénéficie d'eau potable à une grande échelle.

Pour le conseiller en hydraulique, cette première phase de la reconnaissance des sites est très importante, avant que d'autres ne suivent. « Cette phase de reconnaissance des sites est essentielle. Après elle, interviendront d'autres puisque nous souhaiterons arriver à une solution pérenne pour la desserte de la ville de Pointe-Noire en eau potable. Bien sûr que nous comptons sur nos différents partenaires, mais il faut quand même savoir que l'Etat est là. Nous



Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique sur le site de Mongo-Mpoukou/Adiac

sommes sûrs qu'avec les appels d'offres qui seront lancés après que tout le travail en amont est fait, nous serons entendus par tous nos partenaires. Au niveau du site de Mongo-Mpoukou, sera construit un grand château d'eau à partir duquel toutes les opérations techniques de desserte vont être concentrées afin que tous les arrondissements bénéficient de la desserte en eau potable », a signifié Jean Gustave Foundou.

Pour le directeur général de la société E2C, Jean-Bruno Danga Adou qui était dans la suite ministérielle, le problème de l'électricité ne va pas se poser car cette société a toujours œuvré au côté de La Congolaise des

eaux (LCDE) afin que l'énergie soit comme un appoint à toutes ses initiatives.

Visite des infrastructures sous-tutelle

Le deuxième jour de travail du ministre Emile Ouosso dans la ville océane a concerné la visite de certaines infrastructures sous-tutelle. Tout a commencé par la visite du grand lac Nguambouchi, situé au quartier Siafoumou, dans le cinquième arrondissement, Mongo-Mpoukou. Ce lac est quelque peu négligé et sont visibles tout autour des herbes et arbustes, car le manque d'activités en son sein l'a transformé en un marigot. Lessives et vaisselles sont devenues

des activités quotidiennes qui s'y déroulent. Pour Antoine Oléa, directeur général adjoint de l'hydraulique, ce lac est un lieu sûr de captage d'eau. Sa remise en activité permettra, a-t-il affirmé, d'envoyer des grandes quantités d'eau à l'usine de traitement qui sera bientôt construite au quartier Vindoulou.

Ainsi donc, à partir de celle-ci, de l'eau traitée va alimenter Mengo et aussi une grande partie des différents quartiers de la ville. Après le lac Nguambouchi, Emile Ouosso est descendu au forage de Vindoulou dont les activités ont été brutalement arrêtées, il y a belle lurette. Les alentours de ce forage non fonctionnel sont occupés par des malintentionnés qui ont construit

ici et là des débits de boissons sans être inquiétés.

Après la visite du forage, le cortège ministériel s'est rendu au siège du plus grand château d'eau de la ville qui se trouve au quartier Mongo-Kamba. Ce château d'eau, d'une capacité impressionnante, est en partie abandonné, d'où la nécessité de réaliser quelques aménagements pour sa remise complète en activité.

La visite de travail du ministre Emile Ouosso s'est terminée par la direction interdépartementale de LCDE située au centre-ville. Celle-ci présente un état traduisant une négligence notoire, car même la peinture a perdu totalement son éclat et aucun écrit n'est visible montrant que l'on se trouve bel et bien au siège interdépartemental de LCDE.

Faisant le point de sa tournée, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique pense qu'il est temps d'agir au plus vite pour que la population ponténégrine retrouve de l'eau potable. Pour lui, en plus de l'Etat, il y a des partenaires sûrs qui pourront appuyer ces différentes initiatives de la desserte de la ville de Pointe-Noire en eau potable.

Concernant les activités sur le lac Nguambouchi, les choses doivent reprendre vite pour redonner une vie hydraulique à ce lac afin que dans les semaines et mois à venir, la ville soit alimentée en eau potable. Emile Ouosso a conclu sa visite de travail par une note d'espoir qui a soulagé les agents qui l'accompagnaient dans sa descente.

Faustin Akono

EN VENTE

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'agrippant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grand pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "No plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismarck" (2013), de "Les Fragments sauvagés" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (français-français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tingo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÈMES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Nguabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Édiivre

Sorel Et

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Ak

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan Congo-Brazzaville

Placide Mousouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

INTERVIEW

Dr S.Sembela Itoua: «Le glaucome grignote progressivement les fibres jusqu'à conduire la personne à la cécité »

Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, le médecin capitaine S.Sembela Itoua, ophtalmologue à l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire, interpelle la population congolaise sur les dangers des maladies de l'œil et l'importance du port précoce des lunettes chez les enfants.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B): D'après un sondage réalisé en 2022 dans la ville de Pointe-Noire, un Congolais sur deux se plaint des maux des yeux, enfant comme adulte. Spécialiste en ophtalmologie, quel est votre jugement face à ce phénomène ?

S.Sembela Itoua (S.S.I) : Ce qui est sûr, il y a un ensemble de maladies au niveau des yeux qui sont liées à l'industrialisation, le développement de l'homme et notamment la pollution de l'environnement. En effet, le fait de travailler longtemps sur les écrans expose l'utilisateur à certaines pathologies oculaires. Et de nos jours, l'ordinateur et le téléphone deviennent incontournables. On ne peut pas travailler sans l'un ou l'autre et cela crée d'autres problèmes de santé oculaire. De même, un enfant qui utilise longtemps sa tablette ou son smartphone s'expose aux maladies oculaires.

L.D.B. : Quelles sont les maladies oculaires les plus fréquentes dans vos services ?

S.S.I. : À la base, la conjonctivite allergique, la sécheresse oculaire, les infections de la paupière, les amétropies, les glaucomes, dont le glaucome primitif. L'œil est un organe qui a plusieurs tissus et chaque tissu a plusieurs pathologies, rien que la cornée a plusieurs types de pathologies. La plupart des pathologies oculaires sont curables mais d'autres non, tel que le glaucome primitif à angle ouvert.

L.D.B. : Parlant du glaucome, c'est quoi cette pathologie ?

S.S.I. : Le glaucome est une affection oculaire grave dans laquelle la pression intraoculaire peut engendrer la destruction progressive du nerf optique. Il est sournois et

garde son silence pendant longtemps. Le patient qui développe le glaucome primitif à angle ouvert ne présente pratiquement pas de signes. Mais s'il n'est pas pris en charge à temps, le glaucome peut altérer la vision. L'altération visuelle engendrée par le glaucome impacte dans un premier temps la périphérie du champ visuel, puis se propage progressivement vers son centre. Le glaucome se développe au niveau du nerf optique. Le nerf optique est comme un câble électrique qui a beaucoup de microfibres qui transmettent les informations de l'œil vers le cerveau. Quand le glaucome s'installe, il se met à grignoter progressivement les fibres jusqu'à conduire la personne à la cécité.

L.D.B. : Quelles sont les causes du glaucome primitif à angle ouvert ?

S.S.I. : La cause n'est pas connue. Toutefois, il y a des personnes prédisposées à développer le glaucome, notamment l'âge; toute personne âgée de plus de 40 ans. Cependant, les hommes sont plus exposés que les femmes, l'hérédité, l'hypertonie oculaire, l'apnée du sommeil ou pause respiratoire ainsi que l'hypertension artérielle.

L.D.B. : Y a-t-il un traitement pour le glaucome primitif ?

S.S.I. : Le traitement du glaucome est à vie. Ce traitement ne ramènera plus les fibres détruits mais conserve les fibres qui restent. Cependant, une fois le traitement connu, le but est de freiner au maximum la progression de la maladie et si l'objectif du traitement est atteint, il faut surveiller.

L.D.B. : Quel conseil don-



nez-vous aux glaucomeux ?

S.S.I. : Je m'adresse particulièrement aux patients glaucomeux congolais. Il ne suffit pas seulement de respecter votre traitement tous les jours et vous restez chez vous car, à un moment donné, ce traitement qui est efficace aujourd'hui peut devenir inefficace quelques années après. Et vous allez continuer à utiliser votre produit à la maison jusqu'à ce qu'un jour vous constataz que vous ne voyez plus bien. Or, si vous vous rendez souvent à la consultation chez le médecin, celui-ci peut se rendre compte que la maladie a repris son évolution, ce qui lui permet de changer de traitement ou d'ajouter un autre produit. Donc, il est important de respecter les rendez-vous et le suivi auprès de votre ophtalmologue.

L.D.B. ; Quelle information peut-on savoir sur le port des lunettes

S.S.I. : Beaucoup de gens croient que les verres contiennent un

produit chimique dont ses émanations en rentrant à l'intérieur des yeux traitent les yeux, non ! Les verres sont des dioptries qui ont des propriétés optiques capables de dévier les rayons lumineux dans certains angles pour permettre de réajuster les images qui sont formées à l'intérieur des yeux en fonction des amétropies. Lorsque nous prescrivons les lunettes, l'objectif c'est de permettre aux patients de mieux voir lorsqu'ils les portent et non pour que les lunettes puissent remodeler l'œil pour qu'un jour le patient soit capable de bien voir sans ses lunettes. Les lunettes, c'est comme les béquilles pour un estropié, il ne va jamais cesser de boîter parce qu'il a ses béquilles.

L.D.B. : Les lunettes sont-elles recommandées chez les enfants ?

S.S.I. : Il n'y a aucune raison de refuser les lunettes à un enfant qui en a besoin. Et c'est même mieux qu'un enfant qui a une amétropie les porte très tôt, à partir d'un an, voire à six mois, parce que l'amblyopie arrive chez les enfants qui avaient besoin de porter les lunettes mais qui ont dépassé un certain âge sans les porter. A un moment donné, les images que l'œil renvoie au niveau du cerveau sont difficiles à interpréter pour le cerveau qui freine les informations venant de cet œil. Du coup, c'est un œil qui est en bon état, sans aucune atteinte physiquement, mais qui ne verra pratiquement plus grand chose parce que le cerveau va commencer à refouler les informations qui viennent de cet œil. Et cela, à un certain âge, on ne peut plus le rattraper. L'enfant peut se retrouver en difficulté à l'école, lire au ta-

bleau sera difficile. Dans certains pays d'Europe, par exemple, on ne peut pas inscrire un enfant au préscolaire sans qu'il ait un certificat signé par l'ophtalmologue qui atteste qu'il voit très bien sans les lunettes, parce que les amétropies telles que la myopie et autres, l'enfant naît avec et au fur et à mesure qu'il grandit voit mal.

L.D.B. : Quel conseil prodiguez-vous à la population ?

S.S.I. : Le glaucome est une maladie silencieuse, le patient ne s'en plaint pas. On ne le découvre que lors des examens systématiques d'un patient qui vient en consultation pour changer ses lunettes, après examen. Subitement, l'on peut tomber sur certains signes qui attirent l'attention et l'on demande d'autres examens oculaires pour confirmer la présence ou non de la maladie. C'est pourquoi j'informe la population qu'à partir de 40ans, il faut consulter l'ophtalmologue systématiquement, au moins une fois par année, pour faire l'examen du fond de l'œil et d'autres examens intraoculaires car le glaucome c'est mieux de le diagnostiquer précocement. Il détruit progressivement les fibres du nerf optique et son traitement ne ramènera plus les fibres détruits. Par ailleurs, il faut éviter l'automédication oculaire anarchique. Dès qu'il y a un petit problème de l'œil, rapprochez-vous de l'ophtalmologue pour qu'il regarde et qu'il vous prescrive le traitement. Ne traînez pas car certaines personnes ont perdu un œil en 48 h. De même, certains enfants ont longtemps été considérés comme idiots à l'école alors qu'ils voyaient mal. La prescription d'une paire de lunettes a permis de rehausser leur niveau scolaire.

Propos recueillis par Charlem Léa Itoua

SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY

Lancement officiel de l'Association les amis d'Anatole Collinet Makosso

Le lancement officiel de l'association les «Amis d'Anatole Collinet Makosso (AACM)» s'est effectué à Saint-Etienne du Rouvray autour de Gislène Ursula Mankou-Makosso, présidente de cette structure.

Dans un contexte amical et patriotique, membres, sympathisants et invités se sont retrouvés au siège de l'AACM le 29 avril, à Saint-Etienne du Rouvray, de 15 h à 20 h.

À cette occasion, consciente de la tâche à accomplir dans cette structure, Gislène Ursula Mankou-Makosso, infirmière au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Rouen, s'est réjouie de pouvoir œuvrer dans un domaine de la santé retenu par le gouvernement congolais, comme étant la première des 12 Batailles à mener. Désireuse de travailler en synergie, elle a insisté sur la nécessité de créer de passerelles entre institutions, hôpitaux et personnel de la santé pour être opérationnelle face à l'exigence de l'urgence de la santé et le mieux-être sanitaire de la population congolaise.

Et de s'étendre sur l'objectif statutaire de l'AACM de vouloir améliorer la santé des Congolais dans les douze départements que compte la



L'ambiance lors du lancement officiel de l'Association des Amis d'Anatole Collinet Makosso à Saint-Etienne de Rouvray, 29 avril 2023/ Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

République du Congo.

Précisant que l'association est ouverte à tous, elle souhaite travailler concrètement avec tous ceux qui adhèrent à l'idée du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, lorsqu'il affirme « qu'il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé ». « Je lance un appel pressant à toutes les personnes de bonne volonté désireuses de nous rejoindre et prêtes à intégrer la dynamique sanitaire et sociale de notre association... »

Avant le lancement officiel, en mission au Congo, Joëlle Gellert, vice-présidente de l'association, avait effectué une mission de solidarité au Congo.

Après une signature de convention avec Caritas, l'AACM a offert un important lot de lunettes de vue à Caritas, représenté par son secrétaire général, l'abbé Mathieu Bakani.

Marie Alfred Ngoma

PROJET «POPUL'ART»

Les Ateliers Sahn lancent la deuxième phase

La deuxième phase du projet «Popul'Art» a été lancée à travers une conférence de presse organisée par les Ateliers Sahn, porteurs dudit projet, à leur siège de Mpissa-Bacongo, deuxième arrondissement de Brazzaville, le 1er mai, pour une durée de huit mois.

Projet d'initiation aux métiers d'art, «Popul'Art» s'adresse aux jeunes filles et garçons de 10 à 25 ans des douze départements du Congo. Il a connu un grand succès lors de sa première phase, réalisée entre 2021 et 2022, dans les quartiers de Brazzaville et dans le département du Pool, avec des activités liées à la danse, à la musique, aux arts plastiques et au théâtre.

Dans sa deuxième phase financée par l'Union européenne avec le soutien de l'Organisation des États de l'Afrique-Caraïbe-Pacifique, «Popul'Art» sera encore plus engagé et novateur. Il proposera également du cinéma afin d'impacter plus fortement l'imaginaire du jeune public et de l'outiller pour s'exprimer. Ce projet, imaginé à Brazzaville à partir des besoins locaux, intègre des rencontres et ateliers de formation à Marseille en France. L'ambition est de donner une place centrale à l'art comme outil de communication positive, de cohésion sociale, d'épanouissement de la jeunesse des quartiers et de dynamisation des territoires dans un contexte de délinquance juvénile en augmentation. «Popul'Art» constituera, à ce titre, un des maillons dans la lutte contre ce fléau.

L'objectif principal est de promouvoir l'art comme un outil de communication positive, un levier de cohésion sociale, d'épanouissement de la jeunesse des quartiers et de dynamisation des territoires. Quant aux objectifs spécifiques, il vise à lutter contre les inégalités et les discriminations à l'égard des jeunes et, en particulier, sur la

femme dans l'industrie culturelle, d'éveiller la sensibilité et les capacités artistiques comme voie d'autonomisation de groupes vulnérables et marginalisés : jeunes filles, jeunes filles mères, les communautés LGBT, les enfants de la rue, les albinos, les personnes handicapées. Il vise également à créer une dynamique dans les départements et en particulier dans les lieux où l'art ne s'invite presque jamais, ainsi que de connecter émotionnellement la population, particulièrement les jeunes, à l'impact positif de l'art dans leur quotidien.

Un projet destiné à 150 jeunes filles et garçons

D'après le porteur du projet, les bénéficiaires directs que sont les 150 jeunes filles et garçons de 10 à 25 ans par département seront éduqués artistiquement et auront des méthodes de création, d'expression ainsi qu'une meilleure connaissance de leur droit. Quinze comédiens, metteurs en scène, scénographes et auteurs se professionnaliseront après avoir été formés par un metteur en scène, auteur et directeur de théâtre et festival internationalement reconnu. Un régisseur son et lumière sera formé dans un grand théâtre et outillé aux matériaux de dernière génération. Les bénéficiaires finaux, artistes formateurs seront désormais en contact avec les réalités des villages et auront des clés pour créer à l'avenir des œuvres qui seront accessibles à leur public parce qu'en corrélation avec leur identité et leur singularité culturelle et auront



Bill Kouélany, Chris Moubounou et autres / Mirna

ainsi de meilleures chances de se développer économiquement, localement, autant que de porter une œuvre à l'international qui soit originale et ainsi plus forte. Quant aux collectivités qui vont héberger les activités de création dans différents quartiers et villages, elles auront une meilleure connaissance de la création contemporaine. Le public, pour sa part, bénéficiera des spectacles et des projections cinématographiques de qualité reflétant leur réalité et ouverts à une diversité d'imaginaire. A la suite de la réalisation de la première partie du projet «Popul'Art» dans les quartiers de Brazzaville ainsi que dans le département du Pool, les équipes de sensibilisation et de formation ont constaté combien le besoin d'art et de culture s'était exprimé et de quelle manière ils pou-

vaient servir d'exutoire aux réalités du quotidien dans les collèges, dans les rues, chez l'habitant. L'art ayant ce pouvoir de réunir et de laisser exprimer le dicible et l'indicible, la perspective du projet est de sortir des murs des Ateliers Sahn et d'aller vers la population.

Les Ateliers Sahn, porteurs du projet «Popul'Art», sont un lieu d'expérimentation, de démonstration, d'échange et de partage des savoirs pour des plasticiens, écrivains, cinéastes ou artistes issus des arts vivants. Ils ont pour objectif de promouvoir et diffuser différentes expressions culturelles et artistiques tout en mettant un accent sur la formation des jeunes artistes et leur mobilité sur le plan national comme international. Le centre donne également une place de choix aux enfants de différents

quartiers de Brazzaville en les initiant aux métiers d'art grâce aux projets Bana'Arts (entre nos murs) et Popul'Art (hors les murs). La formation occupe une place importante en marge d'événements organisés ou co-organisés par les Ateliers Sahn ou en partenariat avec des structures telles que l'Institut français du Congo. Hormis ce fonctionnement au quotidien, le centre organise deux grands événements phares : la rencontre internationale d'art contemporain, ainsi qu'un projet intitulé « Esthétiques en partage au-delà des géographies ». Notons que le projet «Popul'Art» est placé sous la direction de Bill Kouélany et coordonné par Chris Moubounou. Il a pour partenaires Montevideo, Marseille, France, Mayo, Pefaco hôtel Maya-Maya.

Bruno Okokana

SPORT POUR TOUS

Une association vient d'être créée

L'assemblée générale constitutive, au cours de laquelle les premières instances dirigeantes ont été présentées, marque la naissance de l'Association congolaise du sport pour tous.

Les bases de la création ayant été posées après l'adoption des documents fondamentaux, l'Association congolaise du sport pour tous veut se consacrer uniquement à l'amélioration de la santé de la population par les sports pour lutter contre les maladies non transmissibles. « Au Congo, les gens meurent beaucoup plus de diabète, des AVC que des maladies telles que le VIH. Nous sommes face un sujet de santé publique et au cœur de ce sujet se trouve la sédentarité, donc l'activité physique des Congolais », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi, le président de cette nouvelle association.

L'Association congolaise du sport pour tous a pour vocation de développer la pratique sportive afin de contribuer à l'amélioration de la santé auprès de toutes les catégories d'âges confondues. Son président est doté d'une expérience pour avoir dirigé la Ligue départementale de Brazzaville du sport de travail et placer la santé des travailleurs au



Les membres du bureau/Adiac

cœur de son programme d'activités. « Le sport de travail avait une résonance départementale car il était focalisé exclusivement sur les travailleurs, particulièrement les entreprises. Là, il s'agit du sport pour tous », a-t-il insisté.

Avec les ressources humaines dont il estime riches en expérience et en qualité, le bureau de cette association espère obtenir des résultats probants sur la mission qui consiste

à améliorer la santé de la population par le sport, estimant que le premier médicament est la personne elle-même. La thèse soutenue par l'Organisation mondiale de la santé, selon laquelle pour être en bonne santé, il faut pratiquer une activité physique au moins trente minutes par jour, motive davantage le bureau de l'association pour attirer plus d'adhérents.

« Les mamans qui vendent au marché doivent faire le sport pour

qu'elles soient plus sportives ou actives. On mettra en place les programmes pour les retraités, parce que nous nous focalisons sur l'ensemble de la population avec une résonance différente. Cette fois-ci, on va travailler au niveau national. Si nous voulons nous porter en bonne santé, faisons le sport, réveillons notre mouvement. Car il ne s'agit pas seulement de pratiquer le football

ou le nzango mais de développer les activités physiques pour tous et pour tout âge », a indiqué son président.

La nouvelle association entend établir le diagnostic sur la réalité du terrain avant de bâtir un plan de développement et une bonne politique pour combler les attentes.

Elle place les enfants au cœur du projet parce que l'avenir leur appartient. « Si nous voulons dans dix ans que la santé de la population aille mieux, il faut commencer par les enfants. En les touchant, nous touchons les familles », a précisé Rodrigue Dinga Mbomi. Il entend travailler avec les experts ayant la capacité d'aider l'association à réaliser ses missions. « On va toquer à toutes les portes. Nous allons bâtir notre plan de développement et on va identifier les acteurs qui vont nous aider et convaincre d'autres, parce que tout le monde est convaincu que la santé est un élément important », a-t-il assuré.

James Golden Eloué